



District de l'Yonne de Football

10 avenue du 4^{ème} Régiment d'Infanterie - BP 369 - 89006 AUXERRE Cedex
tél. : 03 58 43 00 59 / e-mail : ajanvier@yonne.fff.fr

COMITÉ DE DIRECTION

PV 91 CD 7

RÉUNION DU JEUDI 15 OCTOBRE 2020

Présidence : Monsieur Christophe CAILLIET.

Présents : Madame Florence BRUNET, Messieurs Dominique AMARAL, Philippe GAUDIN, Stéphane MOREL, Jean MOUREY, Patrick SABATIER, Jean-Louis TRINQUESSE.

Excusés : Messieurs Cédric PLEUX et Thierry RENAULT.

Absents : Messieurs Jérôme BRIFFAUX et Aurélien CHATON.

Invités : Messieurs Bruno BILLOTTE (CTD DAP 89), Philippe CHANUDET (Président de la CDA), Guillaume PERLIN (éducateur sportif), Arnaud SAUVAGE (Président de la Commission Technique), Etienne THOMAS (CTD PPF 89).

Début de séance à 19H10 - Madame Florence BRUNET est désignée secrétaire de séance.

--

Carnet de Famille

Le Comité adresse ses sincères condoléances à la famille de :

- Vincent SMATULA, Directeur de la Ligue Bourgogne Franche-Comté, pour le décès de sa belle-mère ;
- Steve RIVIÈRE, arbitre et membre de la CDA du District de l'Yonne, pour le décès de son papa.

Le Comité adresse ses sincères félicitations à Monsieur Daniel DURAND et son équipe pour sa réélection dans le District de Côte d'Or.

Le Comité adresse ses vœux de prompt et complet rétablissement à Bruno MARTINI, ancien gardien de l'AJA.

Remerciements

Le Comité de Direction remercie les communes et les clubs qui, par le prêt des installations sportives, permettent au District d'assurer ses missions sur l'ensemble du territoire icaunais.

1. ADOPTION DES PROCES-VERBAUX

- Adoption du PV 24 CD 2 du 27 août du Comité de Direction : aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité.
- Adoption du PV 28 CD 3 réunion électronique du 3 septembre du Comité de Direction : aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité.
- Adoption du PV 35 CD 4 réunion électronique du 10 septembre du bureau du Comité de Direction : aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité.
- Adoption du PV 44 CD 5 réunion électronique du 23 septembre du bureau du Comité de Direction : aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité.
- Adoption du PV 58 CD 6 réunion électronique du 25 septembre du bureau du Comité de Direction : aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité.



2. COMMUNICATIONS DU PRESIDENT

En préambule, le Président et le Comité de Direction adressent leurs sincères félicitations :

- aux clubs d'Avallon FCO, US Varennes, et Saint Georges pour leur parcours jusqu'au 4ème tour de la Coupe de France, et aux clubs de Paron FC et FC Sens pour leur qualification pour le 5ème tour.
- à Mathilde FRONT, arbitre promue en Fédérale 2 féminine.

a) Covid-19

Le Président fait un état des lieux de l'impact de la crise sanitaire sur le déroulement de l'activité sportive. Il est constaté que les clubs dans leur grande majorité ont pris toutes les mesures nécessaires afin que l'activité puisse se dérouler dans des conditions sanitaires sécurisées.

b) La rentrée des éducateurs

La commission technique a commencé la saison par la traditionnelle réunion de rentrée des éducateurs, au conseil départemental « 89 » puis au stade municipal d'APPOIGNY le samedi 5 septembre. Le matin, les présidents et responsables des jeunes ont pu être réunis pour découvrir ou redécouvrir la structuration des clubs (politique d'accompagnement, projets...), les C.P.D (Centres de Perfectionnement Départementaux), les diverses formations ainsi que l'encadrement, le foot animation, le foot féminin, les catégories U15 et U18, le pass-coaching et ses nouveautés et le travail administratif. L'après-midi, les éducatrices et éducateurs des catégories U10/U11, U12/U13 et U15/U18 étaient conviés sur le terrain, orné d'ateliers (administratif, arbitrage, football loisir, formations et PPF, futsal) en fonctions des catégories de licenciés, afin de cibler les objectifs, la réglementation en vigueur et le déroulement général de la saison.

c) Soirée des Champions

La soirée de remise des récompenses et de soutien à tous les clubs en cette année exceptionnelle a eu lieu le mardi 15 septembre 2020 à l'amphithéâtre du « 89 » en présence des représentants départementaux, partenaires du DYF, des éducateurs, des arbitres et de tous les clubs icaunais récompensés. Cette manifestation fut une totale réussite et elle sera renouvelée la saison prochaine.

d) Point d'étape sur les licenciés

Le Président fait le point par rapport à la saison dernière à la même date : à ce jour 8591 licenciés contre 9032 la saison passée. Il est constaté une baisse de 4.88 % par rapport à la saison dernière (date à date), soit 441 licenciés en moins. La baisse la plus significative se trouve dans le football animation (359 licenciés en moins) et chez les arbitres (23 licenciés en moins).

Sur le plan régional : - 4.95 %

Sur le plan national : - 9.12 %

Avec les mêmes observations sur le Foot Animation, le plus impacté par la situation actuelle.

e) Informations relatives ressources humaines

Le Président informe le Comité de Direction de la publication d'annonce d'engagement de deux services civiques sous agrément fédéral, pour une durée de 7 mois pour la commission technique et le secrétariat à compter des 1ers novembre et décembre 2020 et deux autres sous agrément DDCSPP aux mêmes dates.

Messieurs BILLOTTE, PERLIN et THOMAS quittent momentanément la réunion.

Retour sur les entretiens annuels avec les techniciens qui ont eu lieu le jeudi 24 septembre 2020 et les entretiens annuels avec les secrétaires qui ont eu lieu ce mardi 13 octobre 2020.

Sur proposition du Président, le Comité de Direction décide d'allouer à Madame Patricia LANTELME une prime exceptionnelle.

Retour de Messieurs BILLOTTE, PERLIN et THOMAS.

f) Commission Départementale de l'Arbitrage

Les membres du Comité de Direction souhaitent que l'ensemble des jeunes arbitres nommés puissent être désignés le plus souvent possible afin de parfaire leur formation et maintenir leur engagement dans l'arbitrage. Des solutions seront proposées très prochainement par la CDA.

Le Comité de Direction échange sur les résultats des tests physiques et théoriques des arbitres lors de leur stage de rentrée du 12 septembre dernier et invite la CDA à communiquer aux arbitres et aux clubs d'appartenance les résultats de ces tests.

g) Homologation des ententes et demande d'affiliation

Le Comité de Direction valide l'entente suivante :

- U15 départemental : Champs sur Yonne / Coulanges La Vineuse / St Bris Le Vineux

Le Comité de Direction émet un avis favorable à la demande d'affiliation de l'UD Sapeurs-Pompiers de l'Yonne et transmet aux services de la Ligue.

h) Activités des clubs

Suite au désengagement de leur équipe au championnat à 7, le club de St Florentin Portugais demande la mise en inactivité partielle de l'équipe senior pour la saison 2020-2021.

Le Comité de Direction valide la demande et transmet aux services de la Ligue.

i) FC Sens

Les membres du bureau du Comité de Direction informent le Comité de Direction des échanges avec les représentants du FC SENS convoqués ce même jour.

j) Accompagnement des clubs

Suite à de nombreux retour sur des problèmes rencontrés sur la FMI, Le Président informe le Comité de Direction de la mise en place d'une formation dans les locaux du District le samedi 24 octobre 2020 afin d'aider, de former et d'accompagner les clubs. Un mail d'information a été envoyé à tous les clubs, avec une fiche d'inscription à retourner pour le 20 octobre. En fonction du nombre de personnes d'inscrites, cette formation sera organisée en deux ou trois sessions d'1h30, afin de respecter les mesures sanitaires.

Concernant la présence des délégués sur les matchs U13, le Comité de Direction rappelle le caractère obligatoire de la présence de ce dernier sur toutes les pratiques compétitives.

k) Projet 1 Équipe = 1 Éducateur

Rappel :

Le projet est reconduit selon les modalités définies lors du Comité de Direction du 27 août 2020 et limité à 2 modules par personne pris en charge par le District de l'Yonne de Football ; les certifications ne sont pas concernées.

Les inscriptions aux formations d'éducateurs se font directement auprès de la Ligue Bourgogne Franche-Comté de Football (LBFCF) par les clubs. Ces derniers bénéficient, cette saison encore, de bons de formation de la FFF (automaticité du bon de 25€).

En fin de saison, le District de l'Yonne de Football créditera le compte des clubs du montant des frais de formations restant à la charge des clubs icaunais après vérification auprès du service technique de la LBFCF.

Le Comité de Direction encadre le remboursement de ces frais de formation au remplissage complet dans Footclubs des membres du club et plus particulièrement de l'encadrement de chaque équipe. Une attention particulière sera portée aux éducateurs qui encadrent une catégorie pour laquelle ils n'auront pas été formés sur le module concerné. Le Comité encourage tous les dirigeants non formés qui s'occupent d'une équipe, en particulier d'une équipe de jeunes, à consulter les offres de formations disponibles sur le site de la Ligue Bourgogne Franche-Comté de Football.

3. ASSEMBLEE GENERALE ÉLECTIVE DU 10 NOVEMBRE 2020

En préambule, la Secrétaire Générale informe que la commission de Surveillance des Opérations Électorales réunie ce jour a validé la conformité de la liste pour le Comité de Direction présenté par Christophe CAILLIET, ainsi que les candidatures individuelles des délégués pour l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le Comité de Direction précise les modalités organisationnelles, liées au contexte sanitaire :

- Un seul représentant par club ; les clubs devront porter à la connaissance du secrétariat l'identité de leur représentant
- Port du masque obligatoire / stylo individuel / gel hydro-alcoolique à disposition
- Pas de moment de convivialité à l'issue de l'Assemblée Générale

Le Comité de Direction arrête l'ordre du jour suivant :

18h45 – 19h15 :

- Accueil et vérification des pouvoirs (3 bureaux de vote)

19h15 :

- Quorum et ouverture de l'Assemblée Générale (F.BRUNET)
- Accueil et allocution du représentant du Conseil Départemental
- Adoption du PV de l'Assemblée Générale du 9 novembre 2019 (F.BRUNET)
- Présentation et adoption du rapport d'activités 2019/2020 par Christophe CAILLIET, Président du District de l'Yonne de Football
- Rapport financier : Compte rendu financier au 30 juin 2020 (D.AMARAL)
- Rapport du cabinet ETC, expert-comptable, pour l'exercice 2019/2020
- Rapport du cabinet AUCAP, commissaire aux comptes, pour l'exercice 2019/2020
- Adoption du bilan et Compte d'exploitation arrêtés au 30 juin 2020 et affectation du résultat (D.AMARAL)
- Présentation et adoption du Budget Prévisionnel 2020/2021 (D.AMARAL)
- Présentation des candidats au Comité de Direction (C.CAILLIET)
- Présentation des candidatures des représentants des clubs / délégation du District à l'AG Ligue (F.BRUNET)
- Votes
- Allocution et interventions des personnalités invitées (CDOS / LBFC / LFA / FFF...)
- Proclamation des résultats
- Mot de clôture du Président

4. EXECUTION DU BUDGET ET SUIVI DES FINANCES DU DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

a) Les clubs non en règle financièrement

Rappel : En application de l'Annuaire du District de l'Yonne de Football 6.7 article 44 du Règlement intérieur, *en cas de non-paiement à la suite de deux rappels par voie électronique effectués, des pénalités sont applicables selon les règles suivantes :*

- *10% de pénalités sur le montant restant dû (envoi d'un courriel au club) ;*
- *20% de pénalités si la régularisation n'est pas intervenue dans les 30 jours (envoi d'un courriel avec AR au club) ;*
- *Si non régularisation dans les 10 jours à réception du courriel, saisie du dossier par le bureau ou le conseil d'administration qui prononcera des sanctions administratives telles que prononcées par la FFF dans l'article 200 des RG.*

La sanction s'appliquera à toutes les équipes du club.

Le Comité de Direction renouvelle à l'unanimité la somme limite de 500€.

Les clubs non en règle seront mentionnés à l'issue du premier relevé (12/11/2020) et des rappels réglementaires.

b) Arrêté des comptes

Suite à la présentation de l'exercice comptable, le Comité de Direction arrête à l'unanimité les comptes pour la saison 2019-2020.

c) Suivi du Budget 2020 / 2021

Le Trésorier fait le point sur l'état d'avancement du budget

d) Suivi des subventions ANS, CO CD et des CO LFA

Le Trésorier fait le point sur le suivi de ces subventions.

e) Valorisation du bénévolat

La réforme du plan comptable associatif impose la valorisation du bénévolat dans les comptes. À partir du 1er juillet 2020, nous avons obligation de valoriser le bénévolat au niveau des comptes (au 30 juin 2021). Le temps passé par les bénévoles sera désormais comptabilisé sur les fiches des états de présence et PV.

Les heures effectuées, en dehors de fiches de frais habituelles ou PV, seront compilées par chaque Président de Commission.

f) FAFA

L'enveloppe nationale pour les projets d'équipement et transport sera de 4 millions d'euros et l'enveloppe unique réservée au territoire de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté pour la saison 2020/2021 s'élève ainsi à 257.000 € soit 39% du montant alloué en 2019/2020, sous réserve de la révision possible au 31 décembre 2020 (susceptibles d'être révisés à la hausse si le contexte de l'activité s'améliore.)

g) Fonds de Solidarité

Le Comité de Direction se félicite que tous les clubs icaunais aient répondu, leur permettant ainsi de voir leurs comptes Ligue et District crédités d'un montant global de 10 € / licencié 2019-2020 (5 € sur chacun des 2 comptes). La participation du District de l'Yonne de Football à cette opération nationale s'élève à 14 900 €.

h) Annexe 1 de l'Annuaire - modification

Modifications aux titres suivants :

1.04 : Déplacement des arbitres et délégués supérieur à ~~20~~ 40 kms (aller/retour) 0,401 €/km (avec effet rétroactif au 1^{er} juillet 2020)

5.22 : Demande tardive de report en Seniors (5 jours avant la rencontre -soit après le mardi 18h-) ~~50,00€~~ 20,00 € (avec effet au 16 octobre 2020)

5.23 : Demande tardive de report en Jeunes (2 jours avant la rencontre -soit après le jeudi midi-) ~~50,00€~~ 20,00 € (avec effet au 16 octobre 2020)

5. RAPPORTS DES COMMISSIONS**Information Futsal**

Le Conseil d'Administration de la Ligue a validé l'annulation des finales régionales Seniors et Jeunes, masculines et féminines (Futsal associé).

Commission départementale de l'Arbitrage

Le Président nous fait un premier compte rendu de la formation initiale à l'arbitrage qui se déroule à Auxerre les 10, 17 et 24 octobre. 23 candidats inscrits, 22 présents ; Examen final le 24 octobre 2020.

Retour sur la formation CDPA par Philippe CHANUDET, Bruno BILLOTTE et Guillaume PERLIN.

Retour sur les premiers rassemblements, formations et missions PPF par Etienne THOMAS.

6. QUESTIONS DIVERSES

Fermeture annuelle du District du mardi 22 décembre 2020 au soir jusqu'au jeudi 7 janvier au matin.

7. PROCHAINE REUNION

Jeudi 12 novembre 2020 à 19 heures

--

Séance levée à 22h20

--

Le Président du District de l'Yonne de Football
Christophe CAILLIET



La Secrétaire de séance
Florence BRUNET